

PROCES VERBAL DE LA REUNION du 16 septembre 2014

PRESENTS : M. BLUTEAU Joël – ROBIN Hélène – LEGERON Joël – RASPIENGEAS Laëtitia – MAROT François – GIROUD Jean-Claude – SAUVAGE Eric – GUILLON Sébastien – TEIXEIRA Andréia – LIEHRMANN-DREUX Simone – JOUBERTEAU Yolande – SURAUD Rose-Marie – SOULAINÉ Guy – FLEURY Bastien – JUTARD Marinette

SOMMAIRE

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19 AOUT 2014	1
AVENANT BILLON TRAVAUX COMMERCE - LOGEMENT (Délibération n° 2014-0136).....	2
AVENANT DE PROLONGATION DES DELAIS TRAVAUX COMMERCE – LOGEMENT (Délibération n° 2014-0137).....	2
ACTUALISATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT POUR 2015 (délibération n° 2014-0138)	2
PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DES EMPLOYES COMMUNAUX A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (délibération n° 2014-0139).....	3
MAITRISE D'ŒUVRE VOIRIE LOTISSEMENT LA TREILLE (délibération n° 2014-0140)	3
LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES VOIRIE LOTISSEMENT LA TREILLE (délibération n° 2014-0141)	3
CONVENTION GROUPEMENT D'ACHAT SYDEV (délibération n° 2014-0142).....	3
QUESTIONS DIVERSES	3
☐ Procédure recours rythmes scolaires :	3
☐ Commission impôts directs:.....	4
☐ Membres inventaire des zones humides :	4
☐ Courrier de l'inspection académique :	5
☐ OGEC:	5
☐ Convention du sport pour tous :	5
☐ Info médecin:	5

ELECTION DES SECRETAIRES DE SEANCE

M. GIROUD Jean-Claude et Mme MONNEREAU Léa ont été élus secrétaires de séance

Monsieur le Maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant :

- Groupement d'achat Sydev

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19 AOUT 2014

Monsieur FLEURY Bastien demande que soit précisé sur le point de la réfection de la toiture du préau et des sanitaires de l'école publique Jacques Prévert qu'il y a le traitement de la volige inclus dans le prix.

Le procès verbal du 19 août 2014 est approuvé à l'unanimité.

AVENANT BILLON TRAVAUX COMMERCE - LOGEMENT (Délibération n° 2014-0136)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise SA Billon, lot 2 gros œuvre du marché de réaménagement de l'ancienne poste a été mise en liquidation judiciaire et a été reprise par Christian MASSE sous le nom de SN Billon SAS.

Monsieur le Maire demande de pouvoir signer l'avenant n°3 qui porte à la modification du titulaire du marché du lot 2 gros œuvre afin de pouvoir payer cette entreprise.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, accepte l'avenant n°3 de l'entreprise Billon

AVENANT DE PROLONGATION DES DELAIS TRAVAUX COMMERCE – LOGEMENT (Délibération n° 2014-0137)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les avenants de prolongation pour les lots 1 à 9 du marché de réaménagement de l'ancienne poste, portant la fin des travaux du 26 juillet 2014 au 26 août 2014.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le PV de réception des travaux a été signé avec des réserves.

Madame JUTARD Marinette demande si cela ne pose pas de problème de faire la délibération après la date du 26 juillet 2014. Monsieur le Maire l'informe que l'architecte Guillon a envoyé les avenants seulement début septembre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que Monsieur le Maire signe les avenants de prolongation des travaux.

ACTUALISATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT POUR 2015 (délibération n° 2014-0138)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir actualiser la redevance assainissement applicable au 1^{er} janvier 2015. Il propose une augmentation des différentes parts de 2%, ce qui les amène aux montants suivants :

Parts de la collectivité et du délégataire		Tarifs au 1 ^{er} janvier 2015 (HT)
Part fixe	SAUR	30,27€
Part au m3	SAUR	0,6504€
Part fixe	COLLECTIVITE	34,44€
Part au m3	COLLECTIVITE	0,8546€
Total part fixes / an		64,71€
Total part au m3		1,4966€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, fixe la redevance assainissement 2015 comme citée dans le tableau ci-dessus.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DES EMPLOYES COMMUNAUX A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un agent municipal met son enfant à la garderie et demande à ce qu'il ne soit pas pointé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que tout le monde doit payer l'accueil périscolaire.

MAITRISE D'ŒUVRE VOIRIE LOTISSEMENT LA TREILLE (délibération n° 2014-0139)

Monsieur LEGERON Joël, adjoint à la voirie, présente le plan des travaux pour le lotissement de la Treille.

Monsieur le Maire explique que pour les travaux de voirie du lotissement de la Treille sont de moins de 15 000€ HT de maîtrise d'œuvre et qu'il faut faire une simple demande à 2 ou 3 géomètres. Cependant le géomètre Millet a déjà fait des études, son taux d'intervention est de 5% des travaux HT. Monsieur le Maire demande donc à ce que le cabinet Millet soit retenu pour la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de retenir le géomètre Millet comme maître d'œuvre pour la voirie du lotissement de la Treille.

LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES VOIRIE LOTISSEMENT LA TREILLE (délibération n° 2014-0140)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de lancer les appels d'offres pour la voirie du lotissement de la Treille.

Il précise que le captage des eaux fluviales sera fait avant la fin de l'année 2014 et que le reste de la voirie se fera en 2015.

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de lancer les appels d'offres et autorise Monsieur le Maire à passer les annonces légales dans la presse.

CONVENTION GROUPEMENT D'ACHAT SYDEV (délibération n° 2014-0141)

Monsieur SOULAIN Guy présente, au conseil municipal, l'intérêt d'acheter l'électricité de la commune en passant par l'intermédiaire d'un groupement d'achat via le SYDEV. Plus le nombre de communes optant pour cette solution est élevé, plus les économies consenties sont importantes.

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

- ***Procédure recours rythmes scolaires :***

Monsieur le Maire présente un mail envoyé par le Maire de St Julien des Rozières (30) qui a entamé une procédure de recours pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires auprès du Conseil d'Etat. Celui-ci propose aux autres communes intéressées de faire une procédure de recours.

Monsieur le Maire souligne que les rythmes scolaires sont justes en place dans la commune et que ce n'est pas maintenant qu'il faut arrêter. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'accord avec le Maire.

- ***Commission impôts directs (délibération n°2014-0142):***

La commission des impôts directs était nommée par le Maire mais doit maintenant être approuvée par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose des commissaires comme suit :

Commissaires titulaires :

- GROLLEAU Francis, né le 6 août 1953, 25 rue du Moulin Rouge 85770 L'Île d'Elle
- ALAITRU Jean-Michel, né le 5 décembre 1950, 23 rue de la Treille 85770 L'Île d'Elle
- MOIDRON Claude, né le 28 juin 1947, 35 rue Nationale 85770 L'Île d'Elle
- SIMONNET Daniel, né le 23 janvier 1959, 59 route de la Sablière 85770 L'Île d'Elle
- ROCHETEAU Magali, née le 29 juillet 1971, 15 rue de la Fuye 85770 L'Île d'Elle
- MARQUIS Joseph, né le 16 août 1948, 2 rue Croix de la Paix 85770 Le Gué de Velluire
- CALLIGARO Jean-Pierre, né le 21 novembre 1944, 24 rue du 19 mars 1962 85770 L'Île d'Elle
- LAMY Jean-Michel, né le 3 juillet 1945, 15 rue de Bellevue 85770 L'Île d'Elle
- BERTON Jean-Claude, né le 21 août 1946, 2 rue Jacques Brel 85770 L'Île d'Elle
- MANCEAU David, né le 30 mars 1976, 8 rue des Dames 85770 L'Île d'Elle
- GUERINEAU Cathy, né le 23 avril 1969, 27 rue de la Fontaine 85770 L'Île d'Elle
- ALMINANA Marceau, né le 10 août 1971, 11 rue de l'Oiseau Bleu 85770 L'Île d'Elle

Commissaires suppléants :

- POUPIN Marcel, né le 2 août 1934, 23 rue de Bellevue 85770 L'Île d'Elle
- LOUIS Corinne, née le 17 avril 1954, 19 rue du Commerce 85770 L'Île d'Elle
- POUPIN Daniel, né le 15 juillet 1943, 28 rue Nationale 85770 L'Île d'Elle
- MERCIER Pierre-Jean, né le 24 juin 1955, 60 route de la Sablière 85770 L'Île d'Elle
- SIMONNET Julie, née le 12 juillet 1975, 3 Marais St Martin 85770 Le Gué de Velluire
- GUERIN Sandrine, née le 10 février 1971, 21 rue du Moulin Blanc 85770 L'Île d'Elle
- FAGE Etienne, né le 8 avril 1949, 10 rue du 19 mars 1962 85770 L'Île d'Elle
- FIEVET Rolande, née le 3 juillet 1946, 3 rue de l'Eglise 85770 L'Île d'Elle
- HERBRETEAU Violette, née le 1^{er} mars 1946, 26 rue des Faïenciers 85770 L'Île d'Elle
- LOISEAU Guy, né le 4 août 1960, 3 rue du Quaireau 85770 L'Île d'Elle
- JOURDAIN Bernadette, née le 26 décembre 1958, 2 rue du Retour 85770 L'Île d'Elle
- PERRAUDEAU Christiane, née le 25 août 1951, 91 route de la Sablière 85770 L'Île d'Elle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la liste des commissaires pour la commission communale des impôts directs.

- ***Membres pour l'inventaire des zones humides :***

Monsieur le Maire désigne 3 membres pour l'inventaire des zones humides : Joël LEGERON, Jean-Paul BALLANGER et Freddy BLUTEAU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette liste.

- ***Courrier de l'inspection académique :***

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de l'inspection académique précisant qu'il n'y aura pas de fermeture de classe pour l'année scolaire 2014/2015 même si le nombre d'élèves inscrits est de 105 et que le seuil départemental de fermeture de la 5^{ème} classe est fixé à 108 élèves.

Cependant si le nombre d'élèves n'augmente pas, une classe sera certainement fermée pour la prochaine rentrée scolaire.

- ***OGEC:***

L'OGEC informe qu'une de leur employée va partir en congé maternité et qu'ils ne peuvent pas la remplacer par faute de moyen. Il demande donc à la commune de leur proposer un agent de la municipalité pendant une vingtaine de minutes pour accompagner les élèves au restaurant municipal le midi.

Actuellement, il y a déjà une employée municipale qui raccompagne les élèves du restaurant municipal à l'école privée.

En ce moment, c'est très serré au niveau du personnel communal (Stéphane RENAUD et Monique SARRAZIN en arrêts).

Le Conseil Municipal leur conseille de rechercher un bénévole. Monsieur le Maire rencontre la directrice de l'école privée jeudi 18 septembre 2014 et lui en parlera à ce moment là.

Monsieur le Maire, précise que l'école demande à avoir plus souvent accès à la médiathèque.

- ***Convention du sport pour tous :***

L'association « du sport pour tous » demande à ce que M. RENAUD Stéphane, animateur communal soit mis à disposition de l'association.

Le Conseil Municipal demande si les statuts ont bien été envoyés à la sous-préfecture et décidera après vérification.

- ***Info médecin:***

Le Maire informe le Conseil Municipal que 2 médecins se sont proposés pour remplacer Monsieur BERNIER.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour participer à la location du local professionnel.

Monsieur le Maire, signale aussi que le projet de pôle santé sera peut être pris en charge par la communauté de communes des isles du Marais Poitevin puisqu'ils ont la compétence santé.

- ***Eclairage public:***

Madame JUTARD attire l'attention du conseil municipal sur les problèmes d'éclairage au niveau de la résidence de monsieur Alain CAILLAUD.

Le Conseil Municipal décide qu'un rendez-vous doit être pris avec le référent éclairage afin de définir les règles pour l'éclairage public dans le but d'assurer la sécurité des habitants tout en procédant à des économies.

LEVÉE DE LA SEANCE A 22h10